

# **La situation des femmes à l'échelle mondiale : le travail du Bureau international du travail : (suite de la page 1)**

Autor(en): **A.S.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de  
l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **48 (1960)**

Heft (2)

PDF erstellt am: **30.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-285184>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# La situation des femmes à l'échelle mondiale

Le travail du Bureau international du travail (Suite de la page 1)

900 hommes consultés sur la reprise du travail des femmes après qu'elles ont élevé leurs enfants paraît concluante. Les seuls avis négatifs furent ceux des célibataires qui, jugeant d'après le souvenir de leur mère, étaient incapables d'imaginer la femme dans le contexte actuel. Les mariés, eux, appréciaient : a) l'argent qui entraînait dans le ménage, b) le renouvellement des intérêts de la femme, donc de la famille entière. Dans ce domaine, tout est à revoir si nous voulons nous adapter. Autrefois, le ménage était l'unité de production. Les changements actuels impliquent une nouvelle organisation du travail du ménage, une nouvelle répartition des tâches et la participation de l'homme.

Cette participation, d'après nos enquêtes, n'a pas qu'une utilité pratique : elle donne au chef de famille un élément de contact dont il était privé autrefois. Ce sont des hommes eux-mêmes qui nous l'ont dit.

\*\*\*

Bien d'autres questions nous occupent encore, mais certaines d'entre elles concernant les femmes, sont résolues par des mesures générales portant sur l'ensemble des travailleurs (réduction des horaires, fixation des salaires minimum, etc.).

Un élément nouveau, c'est qu'on envisage maintenant de mettre en valeur une protection psychologique et nerveuse du travailleur. Après le stade de la protection où tout est réglementé du dehors, nous abordons l'auto-protection des usagers, tout le domaine de l'hygiène mentale indispensable aussi bien aux hommes qu'aux femmes.

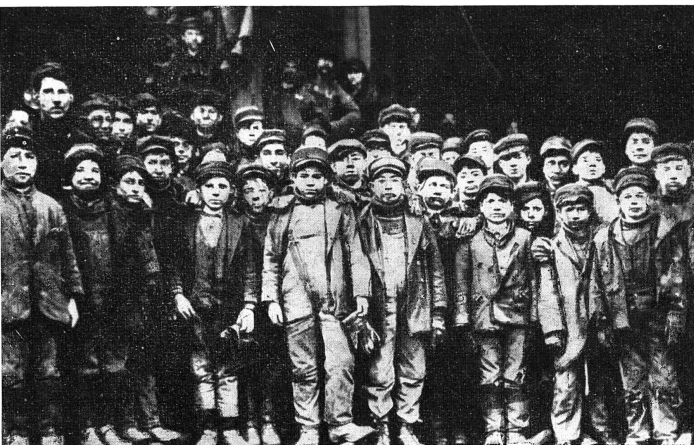
## Mi-temps, traite des blanches, travail ménager

Quelques notes prises au cours des discussions très animées qui suivirent l'exposé de Mme Johnson, discussions qui se résument au fond en quelques mots :

### Education de la solidarité

● On revient sur l'éducation des filles, sur la nécessité qu'elles aient la même éducation, la même formation professionnelle, l'accès aux mêmes carrières que les garçons. Enorme évolution depuis le moment où les féministes demandaient toutes sortes de faveurs pour les femmes. Aujourd'hui, on demande moins de protection et beaucoup moins de mesures particulières qui, très souvent, ont contribué à barrer la route aux femmes.

● Débat animé sur le travail à mi-temps, au sujet duquel les avis sont très partagés. Les représentantes syndicales, en particulier, insistent sur le fait que les femmes qui travaillent à mi-temps ne doivent pas concurrencer déloyalement les travailleuses à plein temps. (Exemple des femmes mariées, protégées, qui acceptent des conditions très infé-



rieures puisque c'est pour elles du superflu.) Le travail à mi-temps ne devrait en aucun cas être moins payé proportionnellement que celui à plein temps. C'est là une éducation à faire.

Les représentantes des syndicats, très rompues à toutes ces questions de travail affirmant que le vrai problème est que les organisations assurent aux hommes le minimum pour que la femme puisse choisir, quand elle a des enfants, si elle veut travailler, oui ou non. Elles notent aussi l'importance qu'il y a, pour les femmes, à entrer dans les organisations professionnelles. Car c'est dans les professions où il n'y a que des femmes que les salaires sont les plus bas.

● Violentes discussions aussi autour de la traite des blanches. Il faudrait agir beaucoup plus énergiquement auprès des gouvernements, disent les unes. Il n'y a pas d'action possible sur ce trafic international, souple, caché, protégé même, affirment les autres, si ce n'est d'armer mieux les filles et les femmes.

● Le travail de la ménagère, lui, suscite ce seul commentaire, approuvé par toutes, les unes avec le sourire, les autres d'un hochement de tête résolu : « C'est aussi une profession. Si on le payait, on le considérerait davantage. »

● Dans les couloirs, au bar, dans les jardins, les échanges se poursuivaient. C'était maintenant l'égalité entre hommes et femmes. Égalité, mais pas identité, firent remarquer les participantes. Chacun a son mode d'expression. Il doit le garder pour que la collaboration des hommes et des femmes soit un enrichissement pour la communauté, et non pas seulement un nombre de numéros de plus. Mais comment maintenir cette différence d'expression sans subordination de l'un ou de l'autre ? Ainsi une question relançant la suivante, pour notre plus grand bénéfice.

## Le BIT, comme les autres organisations internationales, a besoin de l'opinion publique

Quelques mots enfin sur le Bureau international du travail, dont le sous-directeur est une femme.

— Quelle est la participation des femmes dans les commissions nationales ?

— Comme ce sont les pays eux-mêmes qui choisissent leurs représentants, le BIT ne peut que leur recommander de prendre plusieurs femmes. Jusqu'à présent, seuls les pays de l'Est font une très large part à la collaboration féminine, collaboration qui reflète d'ailleurs leur importance dans la vie économique de cette partie du monde.

L'originalité du BIT est d'être tripartite. Dans les sessions, vous avez à gauche de la salle, les représentants des travailleurs, au centre ceux des gouvernements, à droite ceux des employeurs.

Le but du BIT ? La protection des travailleurs par voie d'accords internationaux. Ce travail prend trois aspects :

1. recherches (rapports, comparaisons, travaux théoriques, documentation),
2. activité normative (adoption de conventions et de recommandations),
3. assistance technique (50 % de l'activité du Bureau concerne l'orientation professionnelle. Plusieurs pays se sont basés sur les conventions établies pour leur législation du travail.)

Cet effort de protection, de normalisation, ne donnerait pas de résultats s'il n'y avait pas une opinion publique suffisamment informée pour utiliser les possibilités offertes par le BIT. Certains gouvernements, certains employeurs n'ont aucun intérêt à mettre en application certaines conventions. Il faut donc que l'opinion publique soit informée. Sans elle, ces grandes organisations internationales tourneraient à vide.

Ce peuvent faire les journalistes et, dans le cas qui nous occupe, les organisations féminines, pour mieux faire connaître le travail de ces organismes internationaux ? Que vaut leur travail, ce travail qu'il est facile de critiquer car il est impossible d'agir sur un plan vaste sans s'exposer aux erreurs, aux illusions, aux gaspillages, mais travail constructif dont nous bénéficions dans notre vie professionnelle, dans notre vie sociale ? Quel est le pouvoir de l'opinion publique ? C'est ce que nous verrons rapidement dans le prochain numéro qui terminera cette série de notes prises à un récent séminaire des Nations-Unies.

A. S.

## Expériences dans un ciné-club pour enfants

Il y a longtemps déjà que l'Amérique et l'Angleterre ont organisé dans les écoles, dans les universités, des séances de critique cinématographique. La projection est suivie d'un échange de vues. Parfois les enfants parlent librement et posent des questions, d'autres fois, le débat est dirigé. L'éducateur pose des questions : le film est-il intéressant ? Les personnages sont-ils sympathiques ? sont-ils vrais ? quels sont les passages les plus frappants ? que vaut la photographie ? le scénario ? le jeu des acteurs ? etc. Certains maîtres, après ces séances de critique, ont reconnu qu'ils en avaient appris davantage sur les causes du comportement de leurs élèves que durant de longs mois de classes pendant lesquels ceux-ci ne s'étaient jamais livrés. L'échange de vues avec un adulte, les questions posées, l'analyse du film sont des éléments de culture, mais en outre ils libèrent les spectateurs des impressions parfois trop fortes qu'ils ont reçues. Ils expriment leurs réactions profondes. Leur jugement se forme et ils deviennent, eux aussi, plus exigeants.

☆

La différence de goûts est telle, entre enfants et adultes, qu'en Angleterre, par exemple, on a décidé de ne jamais montrer de films pour enfants à un public composé uniquement d'adultes.

Nous avons vu un film, fait dans les règles de l'art par des professeurs qui prétendent connaître les enfants, qui est un laborieux échafaudage de situations cocasses : dégringolades dans les escaliers, duvets crevés, monsieur à pantalon à carreaux qui reçoit de la pâte à bûche en pleine figure, etc., etc. Le tout extrêmement long et lourd. Mais lorsqu'il passa devant les enfants, ce fut du délire. Les rires et les cris de joie étaient tels qu'on n'entendit plus un traitre mot du film. Le plus drôle, du reste, c'est qu'autant nous nous étions ennuyés à la séance pour adultes, autant nous avons ri de bon cœur à celle des enfants. Ce n'était plus le même film.

☆

Tous les enfants aiment chanter : on a sorti des bandes où les meilleures chansons sont reprises en chœur par la salle entière. L'Angleterre fait aussi un énorme effort pour éduquer les écoliers dans le domaine de la circulation. Une série de films est consacrée à ses règles, à ses dangers. Les enfants sont invités à composer de petits slogans sur ce sujet. Tout est traité de façon très cinématographique, sans aucun pédantisme. C'est toujours l'image qui frappe et non le commentaire. Pour démontrer, par exemple, l'utilité des passages cloutés, on fait apparaître les pattes gigantesques d'un éléphant qui traverse sans coup férir une rue grouillante de voitures. On ne voit qu'un éléphant tout entier. On ne voit que ses pattes et les clous de la chaussée qui le protègent au beau milieu du trafic.

☆

Entre treize et quatorze ans, les garçons et les filles ont souvent une vraie passion pour un héros de leur choix. Ils essaient de l'imiter. Son exemple les stimule et le film est un moyen incomparable de faire vivre ces personnages, de les intégrer complètement au monde de l'enfant. Il y a là tout un domaine dans lequel le cinéma peut faire de grandes choses. Une femme qui dirige depuis plusieurs années des ciné-clubs pour enfants, déclare « qu'à son avis, ceux-ci sont beaucoup plus impressionnés par un idéal élevé et noble qu'ils ne le sont par les conséquences funestes des mauvaises actions ». C'est en partant de cette vision positive de l'enfant qu'on fait, au cinéma et ailleurs, de bonnes choses.

Les enfants représentent parmi les travailleurs :

1 pour cent au plus

en Australie, en Amérique du Nord, en Europe occidentale, au Japon et en Nouvelle-Zélande ;

de 3 à 5 pour cent  
dans le Sud de l'Europe

de 2 à 10 pour cent  
dans une bonne partie de l'Amérique latine et dans quelques pays d'Asie ;

plus de 10 pour cent  
dans certains pays du Moyen-Orient.

« Souvenons-nous que les problèmes de la jeunesse » ne sont pas particuliers à celle-ci : ils intéressent l'ensemble de la société. Si tout était en ordre dans une société elle-même adulte, nous n'aurions pas à nous préoccuper comme nous le faisons aujourd'hui, du sort des adolescents. C'est dire qu'il ne suffit pas de chercher des remèdes aux maux dont la jeunesse souffre actuellement. Il faut couper ces maux à la racine et s'attaquer aux problèmes fondamentaux de la société moderne ».

Le directeur général  
du Bureau international du travail



## L'enfant qui louche (Un livre utile)

Problèmes actuels du strabisme, par le Dr Roland Brückner.

Delachaux & Niestlé. — Un guide très utile pour parents, infirmières, pédagogues. Généralités sur la vision normale, conséquences du strabisme, collaboration des parents et du public, succès et échecs des opérations, exercices, etc. Sujets traités avec précision sans jamais oublier que le « sujet » est un enfant, vivant, sensible.

## De la joie pour les enfants de 3 à 9 ans

(ASF) — L'Union suisse des amies de la jeune fille édite pour 1961 un petit almanach que chaque jeune fille quittant l'école devrait posséder, ne serait-ce que pour les précieuses adresses, en Suisse et à l'étranger qui peuvent éviter à la jeunesse qui voyage de graves ennuis. Prix : 75 ct. (10 pièces, 50 ct. pièce), adresser les commandes à Mlle A. Eckenstein, 42 rue Dufour, Bâle.

Moi, Clémentine, par Anyval. Delachaux & Niestlé. Un album d'histoires en images dans lequel Annie Valtotton a su exploiter ce genre favori des enfants tout en créant un personnage gai, vivant, complexe. Clémentine a déjà enchanté des milliers de jeunes lecteurs. Ici, elle raconte sa vie, ses rêves, ses drames. Un peu vanteur, mais poète et pleine d'humour, elle plaît tout plein. (7 à 9 ans ; pour les plus petits, commenter les images. Ils les apprécient beaucoup.)

Du même auteur : deux albums de chants (chansons nouvelles, marches, mimos, rondes et chants bibliques) : *Chante la joie* et *Chante à Dieu*. Albums illustrés, accompagnement simple, chansons nées dans la joie. (Editions Delachaux & Niestlé) *Chante la joie*, deux disques 45 tours, chantés par Monique. Chansons simples, délicates, et qui plaisent. En vente : Eglise adventiste, 8, av. de l'Eglise-Anglaise, Lausanne.

Nous reviendrons sur le livre très intéressant d'Anne de Vries : « *L'Histoire sainte racontée aux enfants* » (Labor et Fides), en publiant une fiche de lecture faite par une lectrice, mère de famille.

**le gaz  
est indispensable**